

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-Scolaire-2013-les-lignes.html>



# Rentrée Scolaire 2013 : les lignes ont bougé !

- Les Dossiers - Carte scolaire -



Date de mise en ligne : lundi 10 décembre 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**La note de service présentée au [CTEA](#) du 3 octobre par la précédente [DGER](#), n'envisageait pas moins que de poursuivre et d'accompagner les réformes en cours - réforme de la voie professionnelle, réforme du lycée :**

- **Consultez le projet de note de service "rentrée 2013" au 3 octobre :** <a href="IMG/pdf/2012\_10\_22\_ns\_rentree\_2013\_2.pdf" title="PDF - 314 ko" type="application/pdf">



Pourtant, de nombreux signaux tels *les déperditions d'élèves entre les différents niveaux d'une cohorte ayant suivi la voie professionnelle* ou encore *la baisse de 6% de la réussite au baccalauréat professionnel* due à des échecs plus importants chez les élèves ayant suivi le parcours en 3 ans, auraient du contribuer à envisager une remise à plat de celles-ci.

En outre, **en maintenant les plafonds et seuils de recrutement**, ce n'était ni plus ni moins **la reconduction de la politique de fragilisation de l'enseignement agricole public qui se pérennisait** en totale contradiction avec la priorité pour l'école du Président de la République.

Enfin, **elle poursuivait la déconcentration opérée par la droite en 2006** en l'aggravant par la mise sous la seule autorité du [DRAAF](#) de l'établissement de la carte scolaire des formations [BTSA](#) et classes préparatoires notamment (formations à enjeux particuliers).

Cette situation qui ne trouvait plus d'issue à la [DGER](#) avait alors conduit le Snetap-[FSU](#) à saisir par courrier (s) le cabinet et le Ministre :

- **Courrier au directeur de cabinet du Ministre :** <a href='http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/2012-10-22\_lettre\_cabinet.doc' title='Word - 69 ko' type="application/msword">



- **Courrier adressé au Ministre de l'Agriculture :** <a href='http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/2012-10-29\_courrier\_\_ministre\_preparation\_rentree\_2013.doc' title='Word - 111.5 ko' type="application/msword">



Les réponses à ces courriers tardant à venir, la délégation de la FSU a quitté le [CNEA](#) (conseil national de l'enseignement agricole) du 24 octobre après y avoir manifesté son profond mécontentement et son incompréhension de l'absence de priorité donnée à l'enseignement agricole public dans la note de service :

- **Communiqué du SNETAP-FSU au CNEA du 24 octobre :** <a href='http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2012\_10\_24\_com\_cnea.pdf' title='PDF - 33.4 ko' type="application/pdf">

Dès la nomination de la nouvelle directrice générale le 14 novembre, le SNETAP a été reçu en audience. Une nouvelle écoute de nos revendications a permis de faire évoluer positivement le contenu de la note de service.

L'enseignement agricole y est remis en perspective en intégrant pleinement la refondation de l'école et en devenant le vecteur de la prochaine loi d'avenir de l'agriculture.

**La directrice générale s'est par ailleurs engagée à mettre fin à l'arbitraire du plafonnement de nos effectifs et au retour à une prévision des effectifs**, celle-ci permettant d'être révisée en fonction des demandes réelles d'inscriptions dans nos classes...

En outre, elle a rappelé l'importance que revêt l'arbitrage national, avec en amont la consultation pour avis des instances dans le cadre des formations à enjeux particuliers.

- **Consultez la note de service parue le 4 décembre 2012 :**

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/dgern20122136z_cle8e2a68.pdf "PDF - 293.4 ko")



**Si une note de service, à elle seule, ne fait pas le printemps de l'enseignement agricole public, une action syndicale soutenue peut y contribuer.**